



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection Pédagogique  
Régionale

Secrétariat des IA-IPR

Tél. 03 22 82 39 70

Mél

[Ce.ipr@ac-amiens.fr](mailto:Ce.ipr@ac-amiens.fr)

[Jerome.damblant@ac-amiens.fr](mailto:Jerome.damblant@ac-amiens.fr)

[Virginie.hallosserie@ac-amiens.fr](mailto:Virginie.hallosserie@ac-amiens.fr)

[Emmanuel.liandier@ac-amiens.fr](mailto:Emmanuel.liandier@ac-amiens.fr)

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

Horaires d'accueil  
téléphonique :  
8h00 à 17h30  
du lundi au vendredi

Amiens, le 18 septembre 2017

Monsieur Jérôme DAMBLANT  
Madame Virginie HALLOSSERIE  
Monsieur Emmanuel LIANDIER

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques  
Régionaux d'Histoire-Géographie

à

Mesdames, Messieurs les Professeurs d'Histoire-  
Géographie

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

## Objet : Lettre de rentrée Histoire-Géographie 2017-2018

### Préambule commun à toutes les disciplines

*Nous tenons d'abord à saluer votre investissement dans la mise en place des réformes et l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.*

**Le nouveau projet académique** prendra effet durant cette année scolaire, trois axes principaux guideront nos actions :

- Axe 1 : **Encourager la persévérance scolaire** en construisant un environnement serein et confiant dans nos établissements (écoles, collèges et lycées), afin que l'élève construise sa personnalité et acquière les compétences nécessaires à son évolution au sein du monde du travail et de la société.

- Axe 2 : Amener chaque élève à développer son potentiel et sa créativité, l'aider à **se projeter dans un parcours ambitieux** et à rendre cette ambition réalisable.

- Axe 3 : **Rendre notre académie plus attractive** en proposant à nos personnels, préparation et accompagnement pour relever des défis éducatifs majeurs.

**La réforme de l'évaluation** des personnels enseignants, d'éducation et psychologues entre également en vigueur lors de cette rentrée. Elle comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement tout au long de votre parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. (<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>)

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements.

De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

Le collège des IA-IPR de l'académie d'Amiens

Madame, Monsieur,

Nous vous souhaitons tout d'abord une bonne année scolaire, pleine de réussite pour vos élèves et vous-mêmes. Après le départ de M.VODISEK pour l'académie de Nancy-Metz, madame Virginie HALLOSSERIE rejoint l'équipe des IA-IPR. Nous serons accompagnés cette année de quatre chargés de mission : Dorothee BEUNARD, Eric FROMENT, François VÉDRINE et Emmanuel VÉZIAT. Compte-tenu de la mise en place des PPCR nous vous adresserons prochainement un courrier précisant notre politique en matière d'inspection. Vous pouvez par ailleurs toujours solliciter notre venue à titre individuel ou pour l'accompagnement du travail mené en équipe.

Nous rappelons que les messages que nous vous enverrons passeront par votre messagerie professionnelle. C'est notamment par cet intermédiaire que vous serez

inscrits et connectés pour des formations à distance. Cette adresse électronique est d'ailleurs celle à utiliser exclusivement dans vos communications professionnelles.

La désormais traditionnelle **réunion des coordonnateurs se tiendra à distance le jeudi 21 septembre matin**. Si vous avez d'éventuelles questions à aborder lors de ce rendez-vous, vous pouvez nous les communiquer en amont.

### **Bilan du DNB 2017 / Perspectives 2018**

	Notes sur 20				
	2017	2016	2015	2014	2013
Moyenne Aisne	10,83	12,30	12,26	12,05	9,30
Moyenne Oise	11,13	12,60	12,52	12,47	9,38
Moyenne Somme	11,57	12,78	12,60	12,44	9,89
Moyenne Académie	11,16	12,54	12,45	12,36	9,52

Ces résultats sont l'occasion pour nous de vous remercier pour le travail mené l'an passé. La mise en place de la nouvelle épreuve ne devait pas conduire à une baisse artificielle des résultats de vos élèves comme cela avait été le cas en 2013. C'était l'enjeu du travail mené conjointement avec la DEC (division des examens et concours). Nous remercions particulièrement les formateurs pour leur investissement auprès des équipes ainsi que les animateurs des commissions DNB. Le travail sur l'évaluation conduit collectivement dans les établissements porte indéniablement ses fruits. Nous vous encourageons à le poursuivre lors des examens blancs (attentes de correction, copies-tests, correction en ateliers...).

Au-delà de notre satisfaction, une analyse des résultats nous amène à envisager plusieurs pistes de travail :

- Un programme qui doit impérativement être terminé. Cela implique la mise en œuvre et le respect d'une programmation calendaire. Cela suppose aussi la définition d'objectifs d'apprentissages réalisables dans le temps imparti.
- Un travail sur les capacités qui doit être mené dans le cadre de la classe notamment autour du développement construit, celui-ci s'étant révélé discriminant dans les copies. Cela implique de poursuivre la réflexion sur la progressivité des apprentissages et la conception de progressions.
- Une réflexion sur les repères spatio-temporels qui doit être approfondie. La forme de l'épreuve a montré combien le travail que nous vous demandons dans les classes quant aux affichages est fondamental.
- L'élaboration d'une programmation commune du cycle 4 en EMC. Cela suppose une prise en compte et une réflexion sur les démarches propres à cet enseignement, en adéquation avec le travail mené depuis la rentrée 2015.

Pour répondre à ces priorités, il est indispensable de finaliser votre **projet disciplinaire** qui donne de la cohérence à votre action. La mission du coordonnateur est essentielle pour animer le travail collégial et faire le relais avec l'inspection pédagogique régionale.

### **Formation et ressources**

Forts de ces constats, notre plan de formation de cette année est conçu autour de quelques grands axes :

- La formation hybride portera sur la question de l'évaluation. Ce type de formation, conduit depuis plusieurs années, montre l'engagement des équipes et permet la réalisation de productions de qualité. Si celles-ci ne peuvent

toutes être mises en ligne sur le site académique, elles demeurent toujours accessibles sur les plateformes dédiées.

- La poursuite d'un travail sur la continuité des apprentissages. Cela se traduit par le développement de formations inter-degrés dont les modalités seront précisées ultérieurement.
- Les journées d'étude disciplinaires qui, au-delà de leurs apports scientifiques, permettent de travailler la progressivité des apprentissages.
- La mobilisation du numérique, toutes les fois que c'est possible et dans une démarche qui apporte une réelle plus-value aux apprentissages. Nous rappelons que les ENT sont l'espace privilégié de travail et d'échanges à distance avec les élèves.

Depuis deux ans, un travail de refonte de notre **site académique** <http://histoire-geo.ac-amiens.fr/> en fait un outil d'accompagnement de tous les enseignants. Vous y trouverez notamment les ressources en lien avec les priorités évoquées précédemment (ressources Eduscol ; ressources académiques sur les cycles 2,3 et 4 ; pistes pour l'EMC et pour le travail sur la laïcité ; un agenda des principales échéances à venir ; les productions en lien avec les formations disciplinaires et les journées d'étude ; programmations...)

Outre le portail national qui demeure incontournable, signalons que dans le cadre du plan numérique pour l'École, le ministère a ouvert les banques de ressources numériques éducatives (BRNE) pour les cycles 3 et 4 <http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/>. Nous vous renvoyons également au site Eduthèque qui offre un grand nombre de ressources et dont l'accès, en créant un compte avec votre adresse académique, est gratuit.

Pour terminer, nous vous rappelons quelques temps forts au sein de notre académie : l'APHG organise sa 9<sup>ème</sup> automnale, le jeudi 23 novembre 2017 (*L'EMC à l'école, au collège et au lycée*) ; le FOREDD se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 février 2018 (*Le développement durable vers quel(s) avenir(s) ?*) ; le Trinôme académique dont la date et le thème seront connus prochainement.

Enfin, les concours et les différentes commémorations peuvent être des moments-clés pour aborder la question des valeurs et de la formation citoyenne.

Nous citons bien évidemment le **CNRD** (thème de l'édition 2017-18 : « S'engager pour libérer la France »), les actions autour du **Centenaire de la Première Guerre mondiale** et de la **journée de la laïcité** (9 décembre). Pour toute précision sur ces questions mémorielles, nous vous invitons à vous rapprocher d'Emmanuel Véziat [emmanuel.veziat@ac-amiens.fr](mailto:emmanuel.veziat@ac-amiens.fr), référent Mémoire et citoyenneté, qui gère ces dossiers pour notre académie.

Dès la pré-rentrée, nous avons aussi tenu à communiquer avec vous sur le thème de la sécurité dans les établissements. Nous savons le rôle moteur que jouent les professeurs d'histoire-géographie pour faire de ces contraintes de vrais moments de réflexion citoyenne. Plus largement, votre investissement sur l'apprentissage des valeurs à l'École est reconnu et apprécié. Il se joue aussi bien dans le cadre de nos enseignements que dans la relation que vous instaurez régulièrement avec vos élèves et dans le respect du contrat qui lie les familles et l'École.

Nous vous assurons de toute notre confiance, et souhaitons poursuivre ce travail collectif au plus grand bénéfice des élèves. Nous renouvelons à chacune et chacun d'entre vous nos vœux de bonne année scolaire.

Très cordialement

Jérôme DAMBLANT Virginie HALLOSSERIE Emmanuel LIANDIER